

*Initiatives ministérielles*

• (1100)

Ce projet de loi sert à au moins une chose: il montre aux Canadiens l'énorme complexité de la législation concernant nos programmes sociaux et de l'administration de ces derniers. Cette complexité touche les Canadiens de bien des façons et transforme leur vie en un véritable cauchemar, car on pense aux formules à remplir, aux échéances, aux tracasseries administratives, aux échanges d'informations, aux lettres, aux appels téléphoniques et à toutes ces choses qui vont de pair avec cette énorme bureaucratie censée répondre à nos besoins, mais qui n'y parvient pas très bien.

Après une année de pouvoir, face à la nécessité de s'attaquer au dysfonctionnement profond de beaucoup de nos programmes sociaux et à la crainte que les services offerts aux Canadiens se dégradent peu à peu et ne puissent être maintenus, tout ce que les libéraux trouvent à faire, c'est de présenter une mesure législative d'ordre administratif. C'est tout simplement inadmissible pour les Canadiens! Nous devons nous pencher sérieusement sur nos programmes sociaux.

Je voudrais m'arrêter là-dessus un instant, mais je tiens tout d'abord à parler du problème de la confidentialité. Les Canadiens veulent qu'on fasse preuve de bon sens sur ce chapitre. Prenons le cas d'une personne qui vient d'un autre pays, qui arrive au Canada et décide d'y rester, pour des raisons que nous pouvons tous fort bien comprendre, en réclamant le statut de réfugié. Si cette personne profite de l'assistance sociale ou d'un autre programme social, on ne peut le dévoiler aux Canadiens qui essaient de voir qui devrait être accepté comme citoyen au Canada pour aider à bâtir notre pays.

Il y a de très nombreux domaines où le respect du caractère confidentiel des renseignements va tout à fait à l'encontre d'une administration efficiente, efficace et sensée de notre système. Par exemple, lorsqu'une personne demande à profiter de certains avantages, il est souvent impossible de le signaler à d'autres autorités compétentes ou aux administrateurs d'autres programmes. C'est ce qui explique les abus et les chevauchements dont nous sommes témoins, ainsi que l'inefficience de notre système.

Nous devons adopter une attitude sensée dans ce domaine et ne pas aller trop loin en affirmant que personne, notamment les responsables du système qui paient la note, n'a le droit de savoir quels Canadiens touchent des prestations.

Il ne s'agit pas simplement d'apporter des modifications mineures à nos programmes et d'adopter une petite mesure d'ordre administratif de temps à autre pour faciliter le fonctionnement de l'appareil bureaucratique. Comme on le sait, les problèmes concernant ces programmes sont beaucoup plus profonds que cela. Il faut plutôt procéder à un réexamen et à une réforme en profondeur de nos programmes de sécurité du revenu et de nos programmes sociaux. C'est ce que nous attendons encore de la part du gouvernement.

L'examen qui est mené actuellement ne tient absolument pas compte des programmes qui intéressent le plus les personnes âgées. Il fait fi complètement du Régime de pensions du Canada, de la sécurité de la vieillesse et des soins de santé. Le gouvernement dit que cela s'en vient. Notre système social n'est qu'un

système. Tous ces programmes sont liés entre eux. Ainsi, si l'on modifie un programme, cela se répercute sur tous les autres programmes. C'est de cette façon que les choses se passent. Par conséquent, de procéder par étapes, c'est-à-dire un programme maintenant, un autre un peu plus tard et le reste dans deux ans peut-être, n'est certes pas la façon la plus cohérente, efficace et précise d'examiner l'administration des programmes sociaux au Canada.

• (1105)

Bien des gens nous disent que, puisque tout va bien, il n'est pas nécessaire de réévaluer quoi que ce soit. Ils se demandent pourquoi nous revoyons maintenant les programmes sociaux, pourquoi le gouvernement se lance dans cette réforme des programmes sociaux au Canada? La raison est assez évidente pour chacun de nous ici à la Chambre et certainement pour la plupart des Canadiens. Ces programmes existent depuis 30 ans seulement, mais nous ne pouvons déjà plus les maintenir financièrement. Ils ne sont pas autosuffisants. Le coût de ces programmes grimpe en flèche d'année en année et, pire encore, ils sont largement financés aux dépens des générations futures.

Nous transmettons aux enfants de demain une bonne partie des dépenses engagées dans le cadre de ces programmes que nous trouvons si agréables pour nous aujourd'hui. Nous hypothéquons notre avenir pour les conserver. Depuis combien de temps sont-ils en place? À peine 30 ans. Depuis 30 ans, nous appauvrissons le pays et nos enfants pour nous accorder d'énormes avantages et maintenir une énorme bureaucratie responsable de leur administration. Et qu'avons nous accompli ainsi? Bien peu sur le plan des avantages à long terme pour le pays.

Quelqu'un doit enfin avoir le courage de dire ces choses et de prendre des mesures en conséquence. Les Canadiens espèrent que le gouvernement saura faire preuve de leadership et de gros bon sens pour s'attaquer à ces problèmes qui nous concernent, nous, et qui concernent les générations futures. Par ailleurs, ce n'est pas ce que nous constatons.

En fait, le gouvernement continue d'affirmer qu'il est tout à fait admissible d'hypothéquer le pays au rythme de 100 milliards de dollars durant son mandat. Il se réjouira s'il ne fait que cela. S'il ne nous endette que de 25 milliards de dollars par année, il aura accompli un excellent travail pour les Canadiens! Eh bien, les Canadiens, et notamment nos enfants, seront d'un autre avis.

Les personnes âgées seront en danger si l'on ne fait pas quelque chose. Beaucoup d'entre elles dépendent des prestations de retraite sur lesquelles elles ont misées pour assurer leurs vieux jours. Il est très clair pour quiconque examine ces programmes que les personnes âgées seront extrêmement déçues au cours des années à venir.

Dans seulement 15 ans, le taux de personnes âgées sera de 40 p. 100 supérieur à ce qu'il est à l'heure actuelle. Il s'agit là d'une augmentation énorme. Ces Canadiens voudront bénéficier de prestations de vieillesse. Ils voudront toucher des prestations au titre du Régime de pensions du Canada. Ils voudront que le régime de santé puisse couvrir leurs besoins médicaux accrus.

Pourtant, qu'est-ce qui se passe? Ces programmes coûtent de plus en plus cher. Ils alourdissent le fardeau de la dette nationale